



Israël/Palestine à Madrid : « La solution des deux états est morte »

Par [Michelangelo Cocco](#)

Mondialisation.ca, 09 juillet 2007

[Il manifesto](#) 9 juillet 2007

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

« Palestine/Israël, un pays, un Etat » s'est conclu hier (6 juillet) à Madrid, par l'approbation d'un document dont les promoteurs – dont l'historien Ilan Pappé, des universitaires et militants étasuniens, sud-africains, israéliens et palestiniens- s'engagent à mettre au point la solution d'un état démocratique comme issue unique et urgente à l'impasse des négociations que la question palestinienne vit depuis des années. Nous en parlons avec une des rédactrices, Leila Farsakh, enseignante en Sciences politiques à l'Université du Massachusetts (Boston), et auteur de « *Independence, cantons or bantoustans. Whiter the palestinian state ?* » et d'une série de publications sur l'économie israélo-palestinienne.

Vous avez déclaré que le nationalisme palestinien est mort.

Je n'ai pas dit cela. Je dis que la bataille de notre peuple pour obtenir un état indépendant est finie. Nous devons repartir avec la résistance à l'occupation et au colonialisme, mais en formulant une nouvelle stratégie qui se fonde sur le concept de citoyenneté, et non plus ancrée sur l'idée de partition de la Palestine historique. Quarante ans de lutte –depuis l'occupation des territoires en 1967- méritent peut-être un état qui serait autre chose qu'un ensemble de bantoustans en territoire israélien, sans continuité territoriale ?

Quelle est la différence entre état binational et état unique ?

Dans l'état binational les groupes (ici israélien et arabe) conservent une série d'institutions, par exemple le système éducatif, séparées. Séparées et garanties par la constitution. Par état unique on entend au contraire un état laïque et démocratique dans lequel aucune identité particulière n'est protégée par la loi. Reconnaître que l'état n'est pas homogène, mais mettre au centre du discours le citoyen, pas les ethnies. Chez ceux, comme nous, qui considèrent désormais comme impossible la partition de la Palestine, il y a encore des divergences sur lequel de ces deux modèles, ou leurs variantes, serait le plus opportun d'adopter.

La perspective d'un état unique ne vous semble-t-elle pas très lointaine ?

La réalité territoriale, économique et démographique de la Palestine montre que nous

n'avons jamais été aussi proches de l'état unique. Le territoire de la Cisjordanie n'a jamais été aussi fragmenté, les bantoustans sont de fait déjà là, les Palestiniens dépendent d'Israël pour leurs déplacements, ils n'ont aucune souveraineté sur la terre. La force de travail de la West Bank dépend de l'état occupant. Et d'un point de vue démographique nous en sommes quasiment à la parité avec les Israéliens. D'ici 5 ans, les Palestiniens seront majoritaires. Les deux états sont morts, il faudra au moins une génération pour réaliser l'état unique, mais il n'y a pas d'alternative.

Et si au contraire ceux que vous appelez les bantoustans fonctionnaient ?

Israël ne voulait pas créer la politique d'apartheid à laquelle nous sommes arrivés maintenant, il visait le transfert (l'expulsion, NDR) des Palestiniens. Il l'a en partie réalisé avec la guerre de 1948, mais en 1967 il a occupé la terre palestinienne et en a exploité la force de travail, sans par ailleurs l'annexer. Les bantoustans à quoi on est arrivé ne peuvent pas durer : la politique des permis de travail pour les Palestiniens est insoutenable, tout comme le financement, par l'Union européenne, de centaines de millions d'euros par an pour les salaires de l'Autorité palestinienne, que l'état d'Israël, en tant qu'occupant, devrait prendre à son compte sur la base de ce qui est prévu par le droit international.

Oui, mais ces éléments là sont objectifs. Et les éléments subjectifs, à commencer par Israël où la très grande majorité des partis est sioniste, qu'indiquent-ils ?

Ils sont rivés à la vision de deux états. En Israël. La direction palestinienne – que ce soit pour une nécessité de durer, ou par fidélité à la stratégie de ces 40 dernières années – est aussi ancrée sur les deux états. Ce qui me préoccupe le plus c'est la dimension internationale : depuis la résolution 181 des Nations Unies, la vision dominante a de fait été celle de la partition de la Palestine historique. Et, pour la première fois, dans le discours du Jardin des roses de la Maison Blanche (2003) le président Bush a parlé de nécessité de l'Etat palestinien, avec des frontières provisoires, en essayant de cette façon de légitimer les bantoustans.

Peut-on faire abstraction de ce contexte international ?

Ce cours conférence représente le premier pas pour l'élaboration de stratégies politiques et universitaires. Il s'agit d'expliquer au monde que l'idée de deux états est morte. La prochaine étape sera une rencontre beaucoup plus importante, auquel nous sommes en train de travailler, qui se tiendra dans quelques mois dans une capitale européenne. C'est la précipitation des événements sur le terrain qui nous aidera. L'Occident, avec le dit « front modéré » Egypte-Jordanie, est en train d'accélérer pour la proclamation de l'Etat palestinien fantoche, dont il compte déclarer les frontières provisoires dans quelques mois. Mais il s'agira de quelque chose, qui se réfère à la réalité qui s'est créée sur le terrain, que ni le président Abu Mazen ni aucun palestinien ne pourra jamais accepter. C'est là que les jeux vont se rouvrir. Et que « notre » proposition entrera en jeu.

Edition de samedi 7 juillet 2007 de **il manifesto**

<http://www.ilmanifesto.it/Quotidiano-archivio/07-Luglio-2007/art44.html>

Traduit de l'italien par Marie-Ange Patrizio

Articles Par : [Michelangelo Cocco](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca